

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/2002/5
27 juin 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL



**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE,
DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

Vingt-quatrième session

Ennis, comté de Clare (Irlande), 12-14 septembre 2002

**Examen des activités concernant la sylviculture et la gestion forestière
(secteur d'activité 1) et programme pour 2003-2005**

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Note du secrétariat

Dans le présent document les activités menées dans le secteur d'activité 1 depuis la vingt-troisième session du Comité mixte sont exposées; l'attention de celui-ci est appelée sur un certain nombre de points devant faire l'objet de décisions (indiqués en caractère gras et en italiques).

Le Comité mixte est invité à:

- examiner ses activités antérieures dans ce secteur et à décider de ses activités futures;
- se prononcer sur les différents points portés à son attention.

1.1 Prévention et maîtrise des incendies de forêt

1. Les activités menées par l'équipe, dirigée par M. J. G. Goldammer (Allemagne), pendant la période 2000-2002, comprennent la publication semestrielle des *Nouvelles internationales sur les incendies de forêt* et l'organisation d'un séminaire.

2. BALTEX FIRE 2000

Le *Baltic Exercise for Fire Information and Resources Exchange* (BALTEX FIRE) a eu lieu à Kuopio (Finlande) du 5 au 9 juin 2000. Cette réunion s'est tenue dans le cadre d'une initiative visant à renforcer la coopération en matière de lutte contre les incendies de forêt, ainsi que la collaboration transfrontalière en cas d'incendie de grande ampleur, entre tous les pays riverains de la mer Baltique. Elle s'est déroulée sous les auspices du Comité mixte et était organisée et accueillie par le Ministère finlandais de l'intérieur et le Collège des services d'urgence de Kuopio. Elle a également été parrainée par plusieurs institutions nationales (institut finlandais de recherche forestière, Service des parcs et forêts, Université d'Helsinki, Institut de météorologie et Centre finlandais de recherche technique). Le rapport complet de la réunion figure dans le document TIM/EFC/WP.1/AC.1/2001/4.

3. Réunion de l'équipe de spécialistes

L'équipe s'est réunie à l'occasion de la session du Groupe de travail 4 sur les incendies de forêt de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ISDR), tenue à Fribourg (Allemagne) les 8 et 9 mars 2002. Elle a examiné principalement la question de l'organisation d'un séminaire dans la région méditerranéenne, comme l'avait demandé le Comité mixte à sa vingt-troisième session. On trouvera plus loin des renseignements sur l'état des préparatifs de ce séminaire. La liste des membres de l'équipe figure à l'annexe II. Les autres activités menées par l'équipe sont les suivantes:

- Poursuite de la publication semestrielle des *Nouvelles internationales sur les incendies de forêt*, avec l'appui financier du Bureau of Land Management (BLM) des États-Unis;
- Poursuite des travaux concernant les normes relatives aux statistiques;
- Fin de la révision du glossaire de la FAO sur les incendies de forêt;
- Participation à la réunion d'experts internationale FAO/OIBT sur les politiques nationales ayant une incidence sur les incendies de forêt, tenue en mars 2001;
- Participation aux travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes de l'ISDR et de son Groupe de travail sur les incendies de forêt (Groupe de travail 4).

4. Séminaire en Turquie en 2003

La Turquie a officiellement accepté d'accueillir le séminaire à Antalya en avril 2003. Le thème retenu sera *«Les incendies de forêt en Méditerranée orientale, dans les Balkans et dans les régions adjacentes du Proche-Orient et de l'Asie centrale»*. La personne à contacter est M. Dursun Cetin, haut fonctionnaire du Ministère des forêts. Le Comité directeur a examiné le projet de programme du séminaire à sa quinzième session. La première annonce sera prête pour la session du Comité.

Décision à prendre:

- ***Le Comité est invité à examiner les activités de l'équipe et à décider si son mandat doit être prorogé jusqu'en 2004.*** (Le mandat de l'équipe figure à l'annexe 2 du document TIM/EFC/WP.1/2002/6).

5. Troisième Conférence internationale sur les incendies de forêt

La troisième Conférence internationale sur les incendies de forêt doit se tenir à Sydney (Australie), du 4 au 8 octobre 2003. Elle est organisée conjointement par la Commission forestière pour l'Amérique du Nord de la FAO, le Groupe d'étude sur la lutte contre les incendies de forêt et les autorités responsables de la lutte contre les incendies en Australie. Les participants examineront les faits nouveaux et les résultats scientifiques et décideront des questions à traiter et des programmes et stratégies à mettre en œuvre en vue de favoriser la coopération internationale et la réduction des pertes dues aux incendies de forêt. Les organisateurs de la Conférence se sont mis en rapport avec l'équipe de spécialistes des incendies de forêt pour demander le parrainage non financier du Comité mixte.

Décision à prendre:

- ? ***Le Comité est invité à décider s'il souhaite être associé à la troisième Conférence internationale sur les incendies de forêt.***

1.2 Nouveaux rôles et modes de fonctionnement des services forestiers

6. M. P. Winterman, représentant des Pays-Bas au sein du Comité mixte, a officiellement fait savoir que son pays avait accepté d'accueillir le séminaire susmentionné en 2004 et allait désigner un responsable chargé de l'élaboration de l'ordre du jour et des modalités pratiques d'organisation, en collaboration avec le coordonnateur du groupe pour ce secteur d'activité et le secrétariat. Un programme provisoire établi par le pays hôte sera distribué à la session du Comité. Le séminaire devrait s'appuyer sur les résultats de la série d'ateliers consacrés au rôle nouveau des services forestiers nationaux, dont le dernier doit avoir lieu en 2002.

Décision à prendre:

- ? ***Le Comité est invité à examiner les préparatifs du séminaire, à donner son avis sur la question et, éventuellement, à proposer des modifications.***

1.3 Reboisement

7. Le Comité sera informé du séminaire sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts, qui se tiendra immédiatement après sa session.

Décision à prendre:

- ? ***Le Comité est invité à faire le point des préparatifs du séminaire et étudier la forme sous laquelle les recommandations qui pourraient être formulées par celui-ci pourraient être incorporées dans son programme.***

1.4 Préparation aux catastrophes en foresterie

8. Création d'une équipe de spécialistes. La réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, tenue en octobre 2000 à Rome, s'est félicitée de la décision du Comité mixte de créer une équipe de spécialistes de la préparation aux catastrophes en foresterie. Depuis lors, le secrétariat a reçu 10 nominations de huit pays. Il a organisé à Genève une réunion informelle de représentants des pays les plus touchés afin de recueillir leurs idées sur l'orientation à donner aux travaux de l'équipe compte tenu de son mandat, de son organisation, de son calendrier et de ses méthodes de travail, ainsi que des éventuelles ressources supplémentaires et des incidences financières. M. Hermeline, représentant de la France, a proposé de joindre les activités de l'équipe du Comité mixte avec celles du projet Storm damages forests (STODAFOR) mis en place par la France, avec la participation financière de l'Union européenne et dirigé par le Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA), afin d'éviter tout double emploi. Le Gouvernement français prendrait à sa charge le coût de la participation des membres de l'équipe n'appartenant pas à l'Union européenne. Le mandat de l'équipe du Comité mixte serait entièrement pris en compte. Malheureusement, il n'a pas été possible d'arrêter une date pour la réunion inaugurale de l'équipe. Le Comité sera informé de la suite.

Décision à prendre:

? ***Le Comité est invité à donner son avis sur les préparatifs menés en vue de la création d'une équipe et à décider si l'équipe du Comité mixte devrait se joindre au projet dirigé par le CTBA, poursuivre ses activités de façon indépendante, auquel cas la durée de son mandat devrait être prolongée (voir annexe 3 du document TIM/EFC/WP.1/2002/6), ou être dissoute.***

1.5 Systèmes d'information en foresterie

9. Proposition de séminaire pour 2004 ou 2005. Cette activité est encore en gestation et aucune mesure n'a été prise.

Décision à prendre:

? ***Toute proposition de thèmes et offre d'accueil du séminaire sera bienvenue.***

1.6 Foresterie proche de la nature

10. Proposition concernant l'organisation d'un séminaire en Slovaquie en 2003 ou 2004. M. J. Ilavsky a confirmé que son pays accueillerait le séminaire et a pressenti l'UIRF et l'IEF pour le parrainer. Il donnera de plus amples renseignements par écrit avant la session du Comité.

Décision à prendre:

? ***Le Comité est invité à donner son avis sur ces propositions.***

1.7 Biodiversité: de la théorie à la pratique

11. Proposition concernant l'organisation d'un séminaire en Suède en 2003 ou 2004. M. G. Nordanstig donnera par écrit de plus amples renseignements sur les préparatifs du séminaire proposé à la session du Comité.

Décision à prendre:

? ***Le Comité est invité à donner son avis sur la question.***

1.8 Autres sujets

12. Étant donné l'importance du programme d'activité dans le secteur considéré pour les années à venir, aucune activité nouvelle n'a été proposée.
